

Appel à communications

Illégalismes et populations indigènes dans les Amériques

Atelier Condorcet « Économie politique de l'Amérique indigène »

13 juin 2022

Les Amérindiens ont souvent été les victimes de pratiques illégales (dépossession territoriale, travail forcé, invasions d'orpailleurs, etc.), et ils ont aussi fréquemment été accusés d'être eux-mêmes impliqués dans des activités illégales (production ou commerce de drogues, contrebande et marché noir, vente de bois, prédation d'animaux protégés, franchissements de frontières, etc.). Dans cette mesure, ils ont été perçus comme des populations à protéger, mais aussi souvent à réformer moralement, parfois parce qu'on en faisait une menace pour l'intégrité des colonies ou des États.

Cette journée d'étude vise à explorer ce rapport complexe et ambivalent, en prenant nécessairement en compte le brouillage ou la contestation de la frontière entre légalité et illégalité – que ce soit par les changements légaux, leur mise en œuvre différenciée et inégale, et bien sûr en raison de l'écart entre les normes officielles et les conceptions locales de ce qui est licite. Le terme d'illégalismes, emprunté à Foucault, sert notamment à échapper à toute vision normative et éviter de réifier la coupure entre pratiques légales et illégales. De ce point de vue, l'identification comme « indigène » (ou « autochtone », « Indien », etc., suivant les régions et les périodes) peut elle-même être changeante ou conduire à une différenciation entre différentes catégories d'Amérindiens.

Si les pratiques illégales sont souvent présentées comme une menace pour la prospérité nationale, elles peuvent parfois être tolérées comme condition du développement économique d'un front de colonisation, voire de la survie d'une zone frontalière impossible à approvisionner légalement. Mais les populations indigènes, qui souffrent des condamnations dont elles sont victimes et de la faible protection dont elles bénéficient, peuvent également revendiquer des pratiques illégales comme un droit, jusqu'à en faire parfois une véritable affirmation de souveraineté. Ces quelques suggestions sont données à titre indicatif, elles invitent à faire dialoguer différentes conceptions de l'économie politique – entre une acception classique liée à perspective de l'État et des approches critiques qui conduisent à remettre cette dernière en question. La discussion sera également ouverte à des illégalismes qui ne sont pas strictement économiques, comme par exemple la polygamie.

Ces questions pourront être abordées à partir de cas précis, ainsi qu'en s'intéressant à la manière dont elles ont été théorisées à différentes époques. Nous attendons notamment des contributions issues de l'anthropologie et de l'histoire, voire de la sociologie, de la géographie et de la science politique. Un objectif de la journée d'étude sera de faire dialoguer les perspectives étatiques et locales, en prêtant attention à la diversité des unes comme des autres.

La journée d'étude aura lieu sur le Campus Condorcet le 13 juin 2022.

Les propositions d'intervention sont à envoyer d'ici le 31 janvier 2022 à : olivier.allard@ehess.fr

L'Atelier Condorcet « Économie politique de l'Amérique indigène » est organisé par Olivier Allard (EHESS, LAS), Nicolas Richard (CNRS, IHEAL-CREDA) et Carmen Salazar-Soler (CNRS, Mondes Américains).

La journée d'étude est organisée avec le soutien de l'ANR AMAZ.